

! Mémento d'analyse grammaticale

II. L'ANALYSE STEMMATIQUE

0. Introduction

Pour ce chapitre sur l'*analyse stemmatique*, nous reprendrons certaines idées relatives à l'analyse fonctionnelle des mots et des propositions subordonnées, développées par L. Tesnière¹.

Par *analyse stemmatique*, Tesnière entend la reconstitution des relations syntaxiques qui existent entre les mots dans la phrase, c'est-à-dire de la structure de la phrase, représentée graphiquement par un diagramme à branches, appelé *stemma*.

1. La subordination ou « dépendance »

La relation syntaxique par excellence, souligne Tesnière, est la *connexion*, et ce sont « les connexions structurales [qui] établissent entre les mots des rapports de *dépendance* ». La dépendance² n'est autre que la subordination de l'analyse grammaticale traditionnelle. Il n'y a donc, au départ, qu'une différence de terminologie : là où l'analyse traditionnelle parle de subordination reliant un complément à un support, l'analyse stemmatique parle de dépendance, établi par une connexion qui unit un *subordonné* et un *régissant*. On dit encore que « le subordonné *dépend* du régissant », et, inversement, que « le régissant *commande* ou *régit* le subordonné » (Tesnière, *Éléments*, chap. 2).

— Le *stemma*

Suivant le caractère linéaire de l'analyse traditionnelle (analyse « de gauche à droite »), nous avons jusque-là décrit la subordination en restant sur l'axe horizontal, utilisant la flèche pour distinguer le support du complément, cf. (1) ci-dessous. L'analyse stemmatique par contre projette la subordination – la dépendance – sur l'axe verticale, cf. (2), et le fait que la relation entre régissant et subordonné est invariablement celle entre un terme *supérieur* et un terme *inférieur* permet de se dispenser de la flèche et de lier les deux termes par un simple *trait* « de connexion », cf. (3)³ :

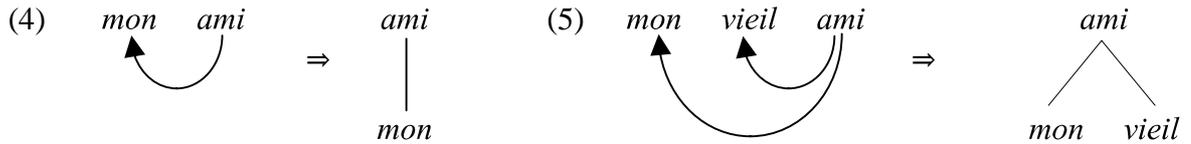


¹ Les recherches de Lucien TESNIÈRE sur la syntaxe ont été publiées en 1959, cinq ans après la mort de l'auteur, sous le titre *Éléments de syntaxe structurale* (Paris, Klincksieck, 670 pages, ²1966). Cet ouvrage est divisé en trois parties, intitulées respectivement la *connexion*, la *jonction*, et la *translation* (dont nous ne tiendrons pas compte ici).

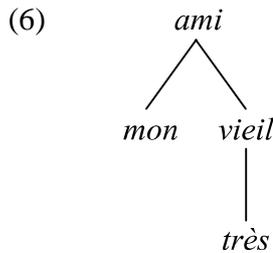
² Étant donné le rôle fondamental que joue la relation de *dépendance* dans le modèle de Tesnière, certains développements ultérieurs ont été nommés « grammaire de dépendance(s) » (*dependency grammar*; en anglais).

³ Nous avons déjà adopté ce principe pour la représentation graphique de la subordination dans l'analyse logique de la phrase.

EXEMPLES : (4) *mon ami* ; (5) *mon vieil ami*

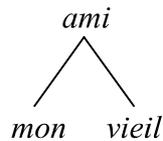


Évidemment « un mot peut être à la fois subordonné à un mot supérieur et régissant d'un mot inférieur » (Tesnière, 13), comme c'est le cas pour l'adjectif *vieil* dans (6) *mon très vieil ami* :

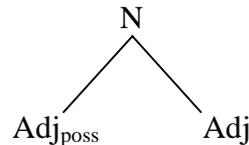


La représentation sous forme de diagramme à branches (sous forme d'« arbre ») des relations de dépendance est appelée *stemma*, et Tesnière distingue entre *stemma réel* (dont les nœuds sont étiquetés par des mots) et *stemma virtuel* (dont les nœuds sont étiquetés par des termes catégoriels), cf.

(7) stemma réel :

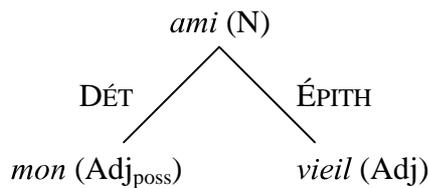


(8) stemma virtuel :

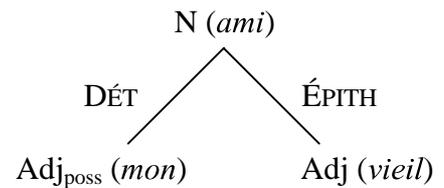


Pour des raisons de commodité, on peut intégrer les deux stemmas en un seul (les représentations (9a) et (9b) sont alors équivalentes⁴) ; en outre, nous allons, pour des raisons de clarté, étiqueter par leurs noms de fonction traditionnels les branches qui mènent aux termes subordonnés :

(9a)

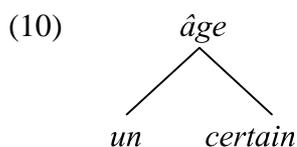


(9b)



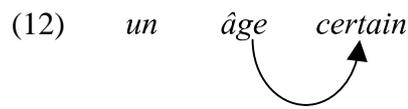
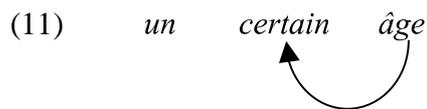
À remarquer que le stemma ne reproduit pas l'*ordre des mots* ; en effet, que le subordonné suive ou précède son régissant, il sera toujours représenté comme terme inférieur. Ainsi, à partir du stemma (7), on pourra construire non seulement *mon vieil ami*, mais aussi **mon ami vieil*.

Dans le même ordre d'idées, le stemma (10) :



⁴ Dans la suite, nous allons privilégier les représentations du type (9a).

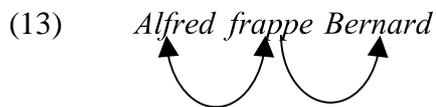
décrit aussi bien l'expression *un certain âge* que l'expression *un âge certain*⁵, à la différence de la représentation horizontale :



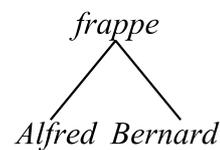
La description stemmatique de la phrase devra donc être complétée par des règles de construction linéaire de la phrase (voir plus loin).

— *Sujet et prédicat*

L'une des caractéristiques de l'analyse stemmatique est qu'elle ne reconnaît pas la prédication comme relation constitutive de la proposition – elle prend le verbe prédicatif comme base unique, occupant dans le stemma la place du *nœud central*, et elle fait du sujet un subordonné du verbe, au même titre que les compléments du verbe. Donc, la représentation « traditionnelle » (13) est remplacée par le stemma (14) :



⇒



— *L'ordre des mots*

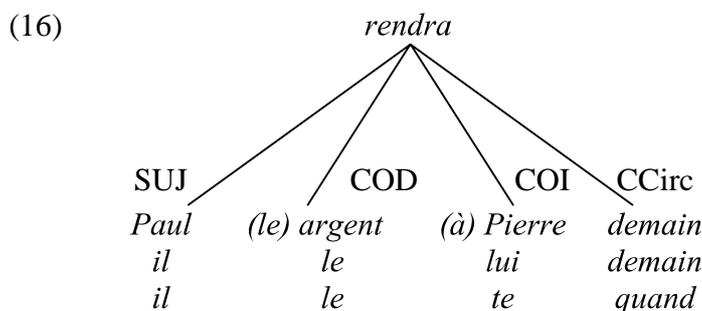
Le français étant une langue non casuelle (seuls quelques pronoms ont une forme différente selon le cas), les fonctions se définissent par la place que les mots occupent dans la phrase, et ceci par référence à un *ordre canonique* des termes. Cet ordre, pour le français, est le suivant :

Sujet – Verbe – COD – COI – CCirc

Indépendamment de leur ordre dans la chaîne parlée ou écrite, c'est suivant cet ordre-là que les subordonnés sont arrangés dans le stemma. Ainsi, pour la représentation des trois phrases (15a-c) –

- (15) a. *Paul rendra l'argent demain à Pierre.*
 b. *Il le lui rendra demain.*
 c. *Quand te le rendra-t-il ?*

– la disposition linéaire des termes subordonnés sera toujours la même, conformément à l'ordre canonique, cf. le stemma (16) :



⁵ Les deux expressions ont bien sûr des sens différents : « *Un homme d'un certain âge* [sDYtDnAF], plus tout jeune, et non pas *d'un âge certain* (avancé; vieux) » (PETIT ROBERT, s.v. *certain*).

En ce qui concerne l'ordre des mots manifesté dans les phrases (15a-c), il sera décrit par les modifications qu'y a subi l'ordre canonique⁶. Il faudra donc préciser la place des pronoms par rapport à celle des noms, l'ordre des mots dans la phrase interrogative par rapport à celui de la phrase déclarative, la mobilité relative des adverbes, etc.

— *Transitivité et valence*

Tesnière appelle *actants* les subordonnés sujet et complément d'objet (direct et indirect). Les actants sont des compléments essentiels, qui entrent dans la construction des verbes – à la différence des compléments circonstanciels (appelé *circonstants*).

Le fait de régir tant ou tant d'actants est une propriété individuelle pour chaque verbe, que Tesnière appelle sa *valence*⁷. Ce concept permet de classer les verbes en verbes *monovalents* (verbes sans complément d'objet : *tomber*), *divalents* (verbes ayant un complément d'objet [direct ou indirect] : *frapper [qn]*, *plaire [à qn.]*) et *trivalents* (verbes ayant deux compléments d'objet : *donner [qc. à qn.]*, *remercier [qn. de qc.]*). Considérant les verbes impersonnels comme verbes à sujet vide ou sans sujet (ni complément d'objet), on arrive même à avoir des verbes *avalents* (*neiger*, cf. *il neige*).

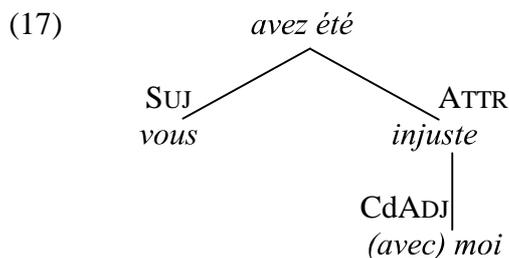
Voici le tableau des correspondances entre la classification de Tesnière et la classification usuelle :

verbes avalents	verbes impersonnels
verbes monovalents	verbes intransitifs
verbes divalents	verbes transitifs
verbes trivalents	verbes transitifs doubles

— *La phrase attributive*

Suivant Tesnière, nous allons traiter le verbe copule non comme un mot de liaison (comme un mot « vide », dans la terminologie de Tesnière), mais comme verbe « plein » jouant le rôle de nœud central dans la phrase attributive ; par conséquent, l'attribut du sujet sera considéré comme subordonné, et non plus comme un prédicat.

L'attribut peut être régissant à son tour, comme dans *Vous avez été injuste avec moi*, où l'adjectif *injuste* régit le pronom *moi*, cf.

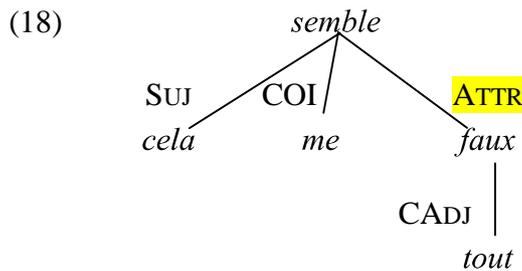


Ce traitement s'impose (et cela même à l'analyse grammaticale traditionnelle), puisque certains verbes attributifs peuvent être accompagnés d'un complément indirect ; ainsi, dans *Cela me semble*

⁶ C'est pourquoi Tesnière propose de séparer la *syntaxe* de la phrase (l'abstraction des connexions structurales à partir de la chaîne parlée, ou écrite) et sa *construction* (la réalisation de la structure hiérarchique de la phrase en une séquence linéaire de mots).

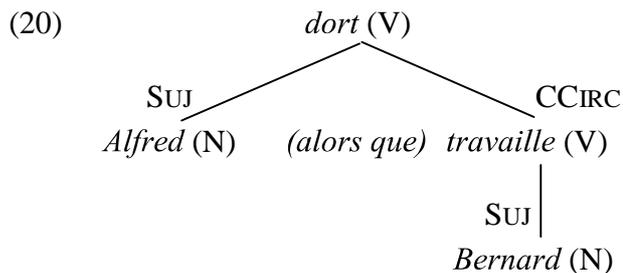
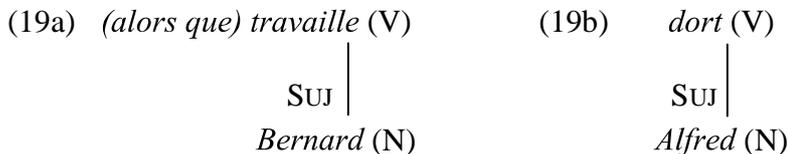
⁷ De même que la notion de dépendance, celles de *valence* et d'*actant* ont donné naissance à des termes désignant les théories issues de la syntaxe structurale de Tesnière. C'est ainsi qu'on parle non seulement de *grammaire de dépendance*, mais encore de *grammaire actantielle* et de *grammaire des valences* (« Valenzgrammatik », en allemand).

tout faux, seul l'adverbe *tout* dépend de l'adjectif (*faux*) – le pronom *me*, par contre, dépend du verbe copule (*semble*) :

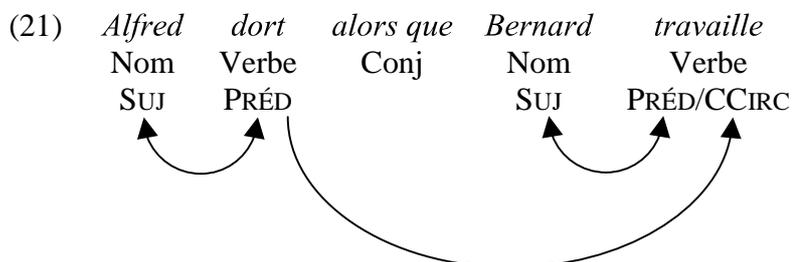


— Propositions subordonnées

L'analyse stemmatique ne sépare pas l'analyse logique des propositions subordonnées de leur analyse fonctionnelle⁸. Ainsi, pour la phrase *Alfred dort, alors que Bernard travail*, la proposition subordonnée (19a) *alors que Bernard travail* (complément circonstanciel ou « circonstant » du verbe principal *dort*) sera, par son nœud central (le verbe prédicatif *travaille*), reliée directement au régissant de la proposition principale (19b) *Alfred dort*, comme le montre le stemma (20) :



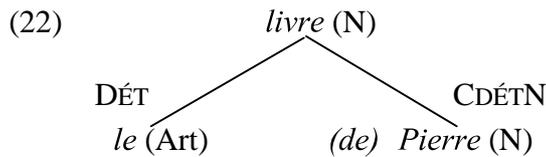
REMARQUES. – 1. Cette analyse, qui relie le verbe prédicatif de la proposition subordonnée directement au verbe prédicatif de la proposition principale, est transposable au modèle traditionnel, comme le montre la représentation suivante :



2. Conformément à l'analyse traditionnelle, la conjonction de subordination est considérée comme mot introducteur ; elle est mise entre parenthèses devant le mot qu'elle introduit, cf. ci-

⁸ L'« analyse stemmatique [...] résume en elle à la fois l'analyse grammaticale et l'analyse logique, qu'elle remplacerait avantageusement » (L. Tesnière, *Esquisse d'une syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 1953, p. 4).

dessus le stemma (20). La préposition est traitée de la même façon, cf. (pour l'expression *le livre de Pierre*) :⁹

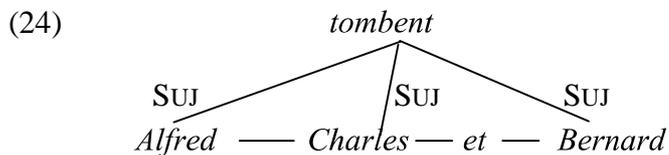


2. La coordination ou « jonction »

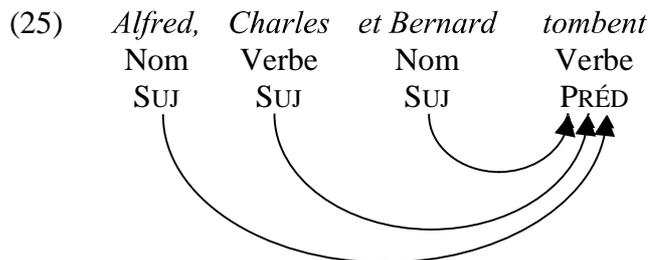
Tesnière appelle *jonction* la coordination. Elle est représentée graphiquement par un trait horizontal, reliant les éléments coordonnés¹⁰, éventuellement interrompu pour laisser place à la conjonction de coordination (au « jonctif »), cf.



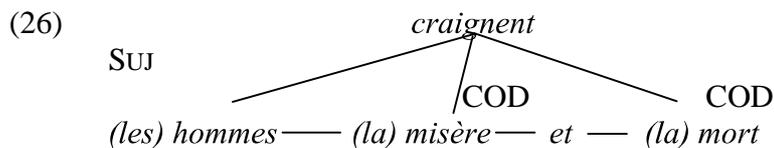
EXEMPLE : *Alfred, Charles et Bernard tombent.*



REMARQUE. – Dans l'analyse grammaticale traditionnelle, la coordination peut être représentée de la façon suivante :



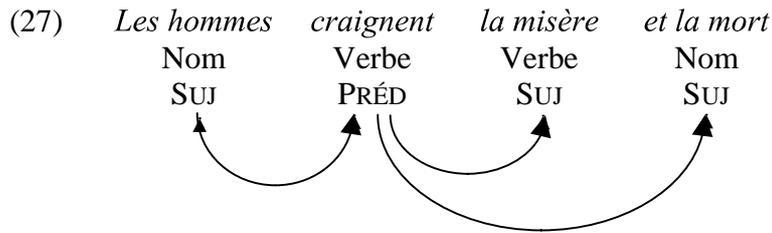
AUTRE EXEMPLE : *Les hommes craignent la misère et la mort.*



REMARQUE. – Dans l'analyse grammaticale traditionnelle, cette coordination est représentée comme suit (à remarquer que le sujet n'est pas coordonné aux compléments d'objets) :

⁹ . En effet, selon Tesnière (qui appelle *translatifs* les prépositions et les conjonctions de subordination) « (le) translatif ne connecte [...] pas » (*Éléments*, chap. 152, § 9). – Pour le traitement des conjonctions de coordination (*jonctifs*, dans la terminologie de Tesnière), voir le paragraphe suivant.

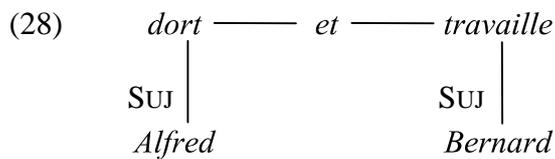
¹⁰ Nous avons déjà adopté ce principe pour la représentation graphique de la coordination dans l'analyse logique de la phrase.



— Propositions coordonnées

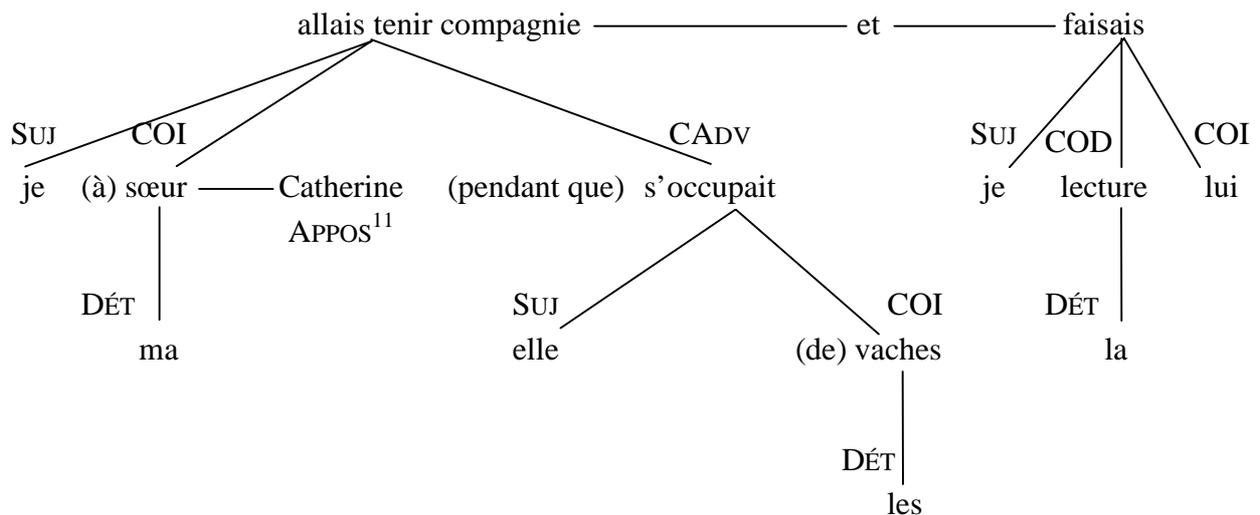
Pour la coordination et la juxtaposition des propositions, la jonction s'opère – tout comme la connexion, dans le cas de la subordination – entre verbes prédicatifs (entre *nœuds centraux*). Là encore, l'analyse dépendancielle ne sépare pas l'analyse grammaticale de l'analyse « logique ».

EXEMPLE : *Alfred dort, et Bernard travaille.*



APPENDICE : Exemple d'un stemma intégral

J'allais tenir compagnie à ma sœur Catherine pendant qu'elle s'occupait des vaches et je lui faisais la lecture. (E. CARLES)



¹¹ L'apposition se joint à son régissant (au « substantif centre du nœud substantival ») par un trait horizontal ; cf. Tesnière, *Éléments*, chap. 69, § 7.